

Dans l'Aube, Christophe Dedet fait partie de la trentaine d'agriculteurs qui ont relancé le sainfoin, une **ancienne culture fourragère**.

Le sainfoin, une nouvelle alternative en légumineuses



Rotation.

« Comme la luzerne, j'implante le sainfoin derrière un escourgeon, explique Christophe Dedet. Mais il reste en place seulement deux ans, au lieu de trois. »

attentifs à l'évolution de son comportement vis-à-vis des maladies. » Côté désherbage, le labour précoce a été suivi d'un faux semis, ce qui a bien nettoyé la parcelle. « Il faut cependant être très vigilant par rapport aux repousses d'orge ou d'escourgeon, précise l'exploitant. Certains utilisent la herse étrille pour éliminer les adventices à pivot, telles que les capselles, ombellifères et chénopodes. » Même si les produits phytosanitaires autorisés en luzerne sont sélectifs, peu d'entre eux sont homologués sur sainfoin.

UN PRIX FIXÉ À L'AVANCE

Comme pour la luzerne, trois coupes par an sont réalisées, mais à un intervalle de 45 à 60 jours, contre 40 jours. « La première, qui représente 60 % du volume annuel récolté, a généralement lieu en mai, la deuxième début juillet et la dernière, début septembre. » Une usine de déshydratation réalise la récolte et la transformation en bouchons pour Multifolia, qui s'engage, dès le semis, à acheter aux producteurs la récolte à un prix fixé pour deux ans (80 €/t en 2012 et 2013). Pour Christophe Dedet, la marge semi-nette (frais de récolte inclus) pour 2012 et 2013 est d'environ 730 €/ha, auxquels il faut ajouter 125 €/ha d'aide aux fourrages déshydratés (2). « De plus, le sainfoin assèche moins la terre que la luzerne. Son système racinaire a aussi un effet restructurant impressionnant après deux ans en place. » Du blé a été semé cet automne après le premier sainfoin. « Le relâchement de l'azote risque d'être plus lent, comparé à la luzerne, ajoute Christophe. Je ferai un reliquat azoté en sortie hiver pour bien gérer la fertilisation du blé. » Le sainfoin constitue aussi un refuge pour la petite faune et une source d'alimentation pour le grand gibier.

Chantal Urvo

Après l'arrêt de sa coopérative de déshydratation de luzerne, Christophe Dedet s'est lancé dans la production de sainfoin, une culture fourragère remise au goût du jour par Multifolia (1). Après 9,80 ha de Perly en 2011, variété développée par Jouffray-Drillaud, il vient d'en ressemer 11,30 ha cet été. « Comme la luzerne, je l'implante derrière un escourgeon, après un labour, avec un semoir à céréales à 80-85 kg/ha, explique l'agriculteur. La graine est très légère et ne descend pas toujours bien dans le semoir, donc il faut vérifier de temps en temps que ça

se passe bien. » Comme il s'agit d'une légumineuse, pas besoin d'azote. « J'apporte seulement 100 u/ha de phosphore et de potasse, poursuit-il. Le sainfoin n'apprécie pas l'excès d'engrais. »

La plante est riche en tanins condensés, ce qui lui confère un effet répulsif envers les sitones. Seuls les stades jeunes peuvent être sensibles. « Pour l'instant, je n'ai pas observé de maladies », souligne Christophe. « Aujourd'hui, nous redécouvrons cette culture, rappelle Frank Gallet, de la chambre d'agriculture de l'Aube. Nous sommes en train de l'intensifier. Nous devons donc être

PORTE-GRAINES : RECOLTER AU BON STADE

Bruno Robert (à droite, avec Philippe Petit, de Jouffray-Drillaud) produit de la semence de sainfoin depuis 2004. En 2012, 10 ha ont été semés pour deux ans. « La densité est inférieure avec seulement 50 kg/ha. En désherbage, j'ai utilisé de l'Embutone et du Basagran à partir du stade deux premières feuilles trifoliées. La récolte à la moissonneuse-batteuse, fin juillet-début août, est très délicate, car il faut déterminer le bon stade d'intervention. »



Avec 9 q/ha/an, Bruno Robert a obtenu un produit brut de 900 €/ha/an et une marge brute de 830 €/ha/an. La paille (2 t/ha/an environ) est également valorisée, autour de 20 €/t.



ABEILLES

Une plante très mellifère
Le Syndicat national d'apiculture est partenaire de la filière Multifolia. En effet, en fleurissant à partir de fin mai, à une période où l'alimentation pour les abeilles se fait rare dans la plaine, le sainfoin est une aubaine.

(1) Structure qui le valorise en alimentation animale (voir *La France agricole* du 30 août 2013, page 34)
(2) Décidée également pour 2014, elle pourrait être reconduite ensuite avec la nouvelle Pac en 2015, mais rien n'est officiel.